

### FICHE DE L'ÉTUDIANT(E)

Nom	Prénom	Matricule

Directeur	Codirecteur

Dates d'inscription	
Trimestre d'admission	
Maîtrise	
Passage direct (exemption de mémoire)	
Doctorat	
Nombre d'années complétées au PhD depuis votre admission	

Cours	
Moyenne maîtrise	
Moyenne Doctorat	
Cours à faire	

Financement (source, montant, durée)

Publications / présentations

**Fiche de l'étudiant(e) - Comité de thèse**  
**Partie 1 : à compléter par tous les étudiants**

**Décrivez votre projet en faisant ressortir avant tout les progrès réalisés depuis votre dernier comité de thèse (une page maximum, simple interligne).**

## Fiche de l'étudiant(e) - Comité de thèse

Partie 2 : à compléter à chaque année par tous les étudiants qui ont complété au moins 3 ans au PhD

**Donner un plan détaillé de votre cheminement prévu en vue du dépôt de votre thèse dans la (ou les) prochaine(s) année(s).**

### Rappel :

- selon les normes de l'Université de Montréal, une thèse doit être déposée avant la fin de la cinquième année de PhD. Un an supplémentaire peut être demandé de façon exceptionnelle.
- selon les normes du Département de biochimie, lorsque l'étudiant débute la rédaction de sa thèse à plein temps, le superviseur est tenu de maintenir la rémunération de l'étudiant pendant un minimum de 2 mois.
- Des bourses de rédaction de la FESP sont données automatiquement (dans le cadre du concours annuel) aux étudiants qui déposeront leur thèse avant la fin de la 4<sup>ième</sup> année de PhD.
- Des bourses de rédaction compétitives (suite à un concours) sont données aux étudiants qui déposeront leur thèse avant la fin de la 5<sup>ième</sup> année de PhD.
- Aucune bourse de la FESP n'est disponible après ces délais.

--	--	--	--

Signature de l'étudiant	Signature du directeur de recherche	Signature du responsable ES	Date